

Séance du **12 novembre 2020**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Réponse au postulat de Mme Caroline Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville » (2020/P16)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le rapport-préavis no 16/2020, concernant la réponse au postulat de Mme Caroline Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir à l'échelle de notre ville »,
- VU le préavis de la commission des finances quant à l'engagement d'un mandataire pour l'élaboration d'un Plan climat qui impliquera un dépassement de fr. 150'000.-- sur le compte 351.3185 « Honoraires. Études et frais d'expertise », compensé par un montant équivalent non dépensé sur le compte 351.3012 « Salaires du personnel auxiliaire »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de reconnaître l'urgence climatique déclarée par la Municipalité le 8 juin 2020 ;
2. de s'engager dorénavant à traiter de manière prioritaire tous les objets directement liés à la lutte contre le réchauffement climatique et de choisir les alternatives préservant le climat pour tout projet achat ou dépense ;
3. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Caroline Gigon, intitulé « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agira l'échelle de notre ville ».

Ainsi délibéré en séance du **12 novembre 2020**.

Adopté à une large majorité (quelques avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 13 novembre 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente

Sophie Métraux



la Secrétaire

Carole Dind